



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 2026-06/01

Nombre de conseillers **L'an deux mille vingt six**
le 5 juin à 17 heures
en exercice : 29 le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**
présents : 21 dûment convoqué pour l'élection des délégués et suppléants des conseils
municipaux en vue de l'élection des sénateurs, s'est réuni
votants : 28 sous la présidence de M. **FABRE Claude, 1^{er} adjoint**

Date de convocation du Conseil Municipal : le 1^{er} juin 2026

PRESENTS :

Mmes et MM., FABRE Claude, INES Claude, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARTIN Gilles, NAUDIN Nathalie, MERLO Raymond, POZZI Monique, GEORGES Philippe, DAMMA Frédéric, LEANDRI Stéphanie, DEGIOANNI Jean-Marie, COULOMB Isabelle, CRETELLO Karine, TRAPANI Virginie, ROMANOFF Juliette, MICHEL Laurianne, CENTOGAMBE-ROUX Annie, PASSEREL Claude, BONIS Valérie, VAN DER DONCKT Alexis.

ABSENTS REPRESENTES :

M. COULOMB Jean-Jacques donne procuration à M. FABRE Claude.
Mme COLETTA Eliane donne procuration à Mme POZZI Monique.
Mme DELLAVALLE Christine donne procuration à Mme ROYER Carole.
M. SCHIAPPAPIETRA Eric donne procuration à M. MARTIN Gilles.
M. DEMOULIN Christophe donne procuration à M. INES Claude.
M. DEHIMI donne procuration à Mme CENTOGAMBE-ROUX Annie.
Mme MARCHAND donne procuration à Mme BONIS Valérie.

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. PEREZ Serge

OBJET : ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026 DANS LE DEPARTEMENT DU VAR

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code électoral, notamment ses articles L.280, L.284 à L.293 et R.131 à R.148 ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2026/145 du 27 mai 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux à élire en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Considérant que les délégués et suppléants sont élus simultanément sur une même liste ;
Considérant que les listes de candidats doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe ;
Considérant que les listes peuvent présenter un nombre de candidats inférieur au nombre total de sièges de délégués et de suppléants à pourvoir ;
Considérant qu'il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel ;



Considérant que le nombre de délégués à élire est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le Conseil municipal procède au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, à l'élection des quinze délégués titulaires et des cinq délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Les listes des candidats présentés sont les suivantes :

La liste « Union pour Saint-Zacharie » présente :

- COULOMB Jean-Jacques
- DELLAVALLE Christine
- FABRE Claude
- POZZI Monique
- INES Claude
- COULOMB Isabelle
- MARTIN Gilles
- CRETELLO Karine
- MERLO Raymond
- TRAPANI Virginie
- DAMMA Frédéric
- MICHEL Laurianne
- PEREZ Serge
- COLETTA Eliane
- DEGIOANNI Jean-Marie
- LEANDRI Stéphanie
- POLLUS Alfred
- ROYER Carole
- SCHIAPPAPIETRA Eric
- ROMANOFF Juliette

La liste « Saint-Zach' pour vous et avec vous » présente :

- BONIS Valérie
- PASSEREL Claude
- CENTOGAMBE-ROUX Annie
- VAN DER DONCKT Alexis
- MARCHAND Charlène
- DEHIMI Lucien

A l'issue du vote :

- Nombre de suffrages exprimés : 28
- Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir
 - Pour les délégués : 1,87
 - Pour les suppléants : 5,6



Ont obtenu :

Désignation des listes	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste « Union pour Saint-Zacharie »	22	12	4
Liste « Saint-Zach' pour vous et avec vous »	6	3	1

Le Conseil municipal proclame donc élus les délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 :

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il / elle figurait	Mandat de l'élu(e)
COULOMB Jean-Jacques	« Union pour Saint-Zacharie »	Délégué
DELLAVALLE Christine	« Union pour Saint-Zacharie »	Déléguée
FABRE Claude	« Union pour Saint-Zacharie »	Délégué
POZZI Monique	« Union pour Saint-Zacharie »	Déléguée
INES Claude	« Union pour Saint-Zacharie »	Délégué
COULOMB Isabelle	« Union pour Saint-Zacharie »	Déléguée
MARTIN Gilles	« Union pour Saint-Zacharie »	Délégué
CRETELLO Karine	« Union pour Saint-Zacharie »	Déléguée
MERLO Raymond	« Union pour Saint-Zacharie »	Délégué
TRAPANI Virginie	« Union pour Saint-Zacharie »	Déléguée
DAMMA Frédéric	« Union pour Saint-Zacharie »	Délégué
MICHEL Laurianne	« Union pour Saint-Zacharie »	Déléguée
PEREZ Serge	« Union pour Saint-Zacharie »	Suppléant
COLETTA Eliane	« Union pour Saint-Zacharie »	Suppléante
DEGIOANNI Jean-Marie	« Union pour Saint-Zacharie »	Suppléant
LEANDRI Stéphanie	« Union pour Saint-Zacharie »	Suppléante
BONIS Valérie	« Saint-Zach' pour vous et avec vous »	Déléguée
PASSEREL Claude	« Saint-Zach' pour vous et avec vous »	Délégué
CENTOGAMBE-ROUX Annie	« Saint-Zach' pour vous et avec vous »	Déléguée
VAN DER DONCKT Alexis	« Saint-Zach' pour vous et avec vous »	Suppléant

Le Président

Claude FABRE

Le Secrétaire

Gilles MARTIN

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr